

Il était né à Sainte-Anne-de-la-Pocatière le 19 avril 1840 ; il fit ses études au collège de la même paroisse, et fut ordonné prêtre à Québec par Mgr Horan, le 29 janvier 1866.

Il fut vicaire à la Rivière-Ouelle, 1866-1867 ; à Montmagny, 1867-1868 ; à Saint-Lazare, 1869-1870 ; curé de Jonquières, 1870-1874, où il a bâti le premier presbytère en 1873 et où il a été en même temps missionnaire de Saint-Cyriac ; curé de Saint-Etienne-de-Lauzon, 1874-1881, où il a reconstruit le presbytère, en 1875 ; curé de Saint-Malachie, 1881-1895, où il a édifié un presbytère en 1889 ; en même temps missionnaire-fondateur à Saint-Nazaire-de-Buckland, qu'il a doté d'une jolie chapelle en 1893 ; curé de Laval, 1895-1905 ; en même temps missionnaire au Lac-Beauport. En 1905, il prit sa retraite à Québec.

Un livre de grande valeur

DROIT PUBLIC DE L'EGLISE. *Principes généraux*. Par Mgr Louis-Adolphe Paquet, protonotaire apostolique, professeur de théologie à l'Université Laval. Québec. 1908. — Vol. in-8° de 378 pages. En vente, au prix de \$1.25, aux librairies Gagneau et Pruneau, à l'*Action sociale*, et chez l'auteur au Séminaire.

Tous ceux qui ont pu seulement feuilleter cet ouvrage, tout récemment imprimé, seront de l'avis, déjà exprimé sur les journaux, que voici l'un des plus remarquables d'entre les livres publiés chez nous.

Le simple énoncé des sujets traités dans cette œuvre de Mgr Paquet suffit pour en montrer l'importance et l'intérêt. Voici l'énumération de ces sujets : I. Notions préliminaires ; fausses doctrines. — II. Coup d'œil sur la société civile ; fin immédiate de l'Etat. — III. L'Eglise ; ses principaux caractères sociaux. — IV. Constitution de l'Eglise ; place que les laïques y occupent. — V. Le gouvernement de l'Eglise est-il monarchique, aristocratique ou démocratique. — VI. Les pouvoirs fondamentaux de l'Eglise. — VII. Souveraineté respective de l'Etat et de l'Eglise. — VIII. Prééminence de l'Eglise sur l'Etat. — IX. Pouvoir indirect de l'Eglise sur les